

Avortement : toujours le silence épiscopal

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Non classé](#)

Date : 9 mars 2010

Lorsque l'avortement a été légalisé en 1975, le silence de la CEF a scandalisé les chrétiens. Comme l'a écrit Simone Veil elle-même dans [Une Vie](#) :

"Avec l'Eglise catholique, les choses se sont mieux déroulées que j'aurais pu le craindre. (...) je me suis entretenue avec le prélat en charge de ces problèmes au sein de la hiérarchie catholique. **Il n'a pas tenté de me dissuader**. Il exprimait le vœu que la liberté de conscience soit assurée dans la loi et que nul ne puisse obliger un médecin ou un soignant à pratiquer une IVG. Il est vrai qu'à cette époque, **l'Eglise de France était très ouverte**". (page 191)

"Pour en revenir au débat avec la hiérarchie catholique, j'ai souvenir d'une rencontre, à l'époque, avec des représentants du clergé régulier destinée à examiner le problème de leur protection sociale. La réunion s'est fort bien déroulée, dans une ambiance courtoise et positive. **J'en ai tiré le sentiment que les communautés religieuses étaient peut-être plus concernées par leur régime de sécurité sociale que par l'IVG**". (page 191-192)

Hier, Roselyne Bachelot [a annoncé](#) de nouvelles mesures pour l'avortement : **augmentation de près de 50% des forfaits versés aux établissements qui pratiquent les avortements dès 2010**. Le gouvernement compte aussi **améliorer l'accès à la contraception des femmes et des jeunes filles**. Il envisage notamment de **rembourser, par le biais de l'Assurance maladie, certains modes de contraception**, comme les patchs et les anneaux.

Et [le site de la CEF est toujours muet](#). Cette complicité par le silence est vraiment scandaleuse.

Addendum 21h25 : Constatant le silence assourdissant de nos évêques, le service de communication de la CEF a tenté de pallier au vide [en copiant le communiqué du VIS](#) (*Vatican Information*

Service) de ce jour, dans lequel Mgr Migliore, observateur permanent du Saint-Siège à l'ONU, a condamné "**la violence contre la femme que constituent l'avortement, l'infanticide ou l'abandon d'enfant**". C'est mieux que rien.